

Compte-rendu de la réunion du 15 janvier 2010

Présentes :

- Roseline Portier
- Séverine Lhégu
- Sabrina Bazeau
- Sandrine Herreman
- Christine Poisson
- Marie-France Théroüin
- Marie-Aude Dehoux
- Nathalie Séchet

Absentes :

- Linda Guilloux (excusée)
- Sophie Allory (excusée)
- Marielle Chataignier (excusée)
- Sylvie Lhomer
- Jacqueline Choisy
- Florence Janvrin
- Denise Babinot

Suite à cette réunion, nous avons quelques questions à poser à Linda Guilloux, notre chargée de mission, qui nous a apporté les réponses le 8 février.

Livret A et association « loi 1901 »

Question posée à Linda Guilloux : avons-nous le droit de détenir un livret A et quel montant est admis ?

Réponse : Votre association a le droit de détenir un livret A. C'est un des produits de base qui permet une épargne à court terme et disponible à tout moment. Ce placement est le plus sûr et il ne représente aucun risque pour les fonds engagés. Les intérêts issus de ce placement ne sont pas soumis à l'impôt. D'autres types de placement existent notamment certains spécialement conçus pour les associations (SICAV, fonds communes de placement ...). Je vous invite à prendre contact avec votre banque pour avoir plus de précisions sur ses propositions.

Le « Guide pratique de l'association des Pays de la Loire » précise, au chapitre des produits financiers que : une trésorerie excédentaire peut être placée (livret, sicav de trésorerie, fonds commun de placement...) et rapporter des intérêts. Les placements sont réglementés et l'association ne peut pas spéculer en bourse.

Adhésions

En 2009, l'association a compté 8 familles bénéficiaires du soutien à domicile et 14 familles pour l'entraide familiale. Les adhésions de ces 22 familles sont recueillies par la fédération et 4 salariées travaillent pour ces 22 familles.

L'association locale a enregistré 4 adhésions.

Pour ces adhésions, nous récupérons 26x7 € soit 182 € (-10.50 € pour l'assurance « responsabilité personnelle des dirigeants et défense juridique »).

Les familles qui bénéficient du soutien à domicile sont souvent isolées par leur mobilité plus difficile et il faudrait réfléchir au moyen de les réintégrer à la vie de notre village et de l'association.

Nous nous sommes demandé comment nous pouvions inciter les familles à adhérer à l'association, en proposant un tarif adhérent et un tarif non-adhérent pour nos manifestations, mais nous n'avons pas trouvé de solution.

Réponse de Linda Guilloux : vous avez raison de vouloir inciter les familles à devenir adhérentes. Vos projets sont passionnants et trouveront certainement leur public. Il est effectivement plus difficile de demander l'adhésion pour des projets ponctuels (randonnées, troc plantes, soirées d'informations...). Cependant si à chaque vacances, vous proposez des animations ou ateliers payants, vous pouvez tout à fait proposer un tarif adhérent et un tarif non adhérent ou gratuit pour les adhérent et payant pour les non adhérents. En étant adhérent Familles Rurales, les familles bénéficient des tarifs réduits au sein des associations Familles Rurales du secteur (cinéma, bourse aux vêtements, activités de loisirs...), elles peuvent également bénéficier du service défense des consommateurs de la fédération.

Atelier décoration de Noël

Les 14 adultes ont unanimement apprécié de pouvoir faire une activité sans les enfants, d'avoir un moment pour eux. Cependant le groupe des enfants était très nombreux avec 28 enfants de 3 à 10 ans et les 6 encadrants trop peu nombreux. Il faudra donc envisager les ateliers enfants en plus petits groupes, par tranche d'âge, dans lesquels les parents les accompagneront et, à d'autres moments des ateliers réservés aux adultes.

L'attention des enfants n'excède pas 1h30 et il faudra en tenir compte. Il faut prévoir un adulte pour 2 ou 3 enfants et donner confiance aux enfants quant à la qualité de leur travail : ce qu'ils auront fait eux-même sera toujours apprécié.

L'organisation de l'atelier un mardi soir ne pose pas de problème, à condition qu'il ne se termine pas trop tard. L'horaire 20h-21h30 est convenable. Nous avons envisagé le dimanche après-midi mais il semble plus difficile de faire venir les gens.

La préparation d'un atelier devra se faire plus tôt et surtout sous la forme d'une réunion où les tâches seront réparties : découpe des gabarits, préparation du matériel par enfant et fabrication du sujet avec le matériel à notre disposition. Nous aurions ainsi pu nous rendre compte que les ciseaux de l'association ne coupaient pas la feutrine et choisir la colle appropriée. En réalisant le sujet lors de la préparation, les questions d'organisation seront mieux abordées.

Les inscriptions seront annoncées par des affiches chez les commerçants, à la mairie, à la salle polyvalente et à l'école, et si possible des mots dans les cahiers des enfants. Il faudra aussi intégrer les dates dans le calendrier publié dans le bulletin communal → prévoir les activités en novembre pour l'année suivante, lors de la préparation de l'atelier décoration de Noël qui devra évidemment être reconduit avec un sujet différent.

Activités futures

Un questionnaire devra être mis en place pour être rempli à chaque activité. Les participants pourront y proposer de nouvelles activités et faire leurs remarques sur l'activité qu'ils viennent de faire.

Lors de l'atelier décoration de Noël, quelques suggestions ont été faites :

- Calendrier de l'avent (proposer un patron à faire chez soi car c'est une activité trop longue)
- Atelier cuisine (limité à 12-15 personnes) :

Question posée à Linda Guilloux : faut-il prévoir des gants ? Y-a-t-il des conditions d'hygiène particulières à respecter ?

Réponse : je me renseigne auprès de la DSV, mais il semblerait que seules les personnes présentant des blessures sur les mains soient invitées à porter des gants. Je vous tiens informés.

Question à poser à la Mairie : peut-on utiliser la cantine avec l'autorisation de Brigitte Porcher ? La réponse a été négative, pour des raisons de réglementations draconiennes sur l'hygiène, mais nous pouvons utiliser la cuisine de la salle polyvalente.

La salle étant utilisée par l'harmonie de samedi 29 mai, j'ai dû modifier la date prévue pour l'atelier cuisine, en fonction des disponibilités de la salle : ce sera le samedi 15 mai.

- o petites recettes pour l'apéritif
 - o verrines
 - o foie gras pour Noël
 - o roses des sables
 - o confiture d'oignons
 - o bûches
 - o cuisine présentée sur assiette : décoration
 - o macarons
 - o cookies
 - o sablés (emporte-pièce)
 - o truffes
- Collage de serviettes
 - Personnage animé (pantin)
 - Troc de plants (en mars pour des plantations en avril)
 - Cours d'informatique (avec le support de Mickaël Hamard, chacun pourrait apporter son matériel et profiter des paramétrages effectués en cours – prévoir un cycle sur plusieurs séances)
 - Cours d'anglais ou d'espagnol
 - Atelier peinture
 - Randonnée à pied sur Le Bailleul : 1 dimanche par trimestre

Question posée à Linda Guilloux : doit-on faire une déclaration à la gendarmerie ou ailleurs ?

Réponse : Il est préférable de la déclarer à votre municipalité de manière à ce qu'elle prenne des dispositions éventuelles de sécurité publique. Il est important cependant d'avoir identifié et repéré le parcours suivi de manière à éviter les complications.

- Pique-nique
- Apprendre à lire une carte IGN
- Jeu de piste – rallye
- Lecture de contes pour enfants, lu par des personnes âgées
- Découverte de jeux de sociétés (solution de repli en cas de mauvais temps)
- Brevet National de Secouriste : voir d'abord « les gestes qui sauvent »
- Consultation de « La Croix Rouge Française » et des « Sapeurs Pompiers » :

- Les sapeurs pompiers : il n'existe pas de formation où l'on apprend tous les gestes qui sauvent (gérer une hémorragie, un étouffement, un malaise ...) en 2 heures. Pour apprendre correctement il faut regarder les gestes mais aussi les réaliser de façon à comprendre leur utilité. Par conséquent, nous ne pouvons réaliser de formation dans ce temps demandé.
- La croix rouge : Formation IPS (Initiation aux Premiers Secours) groupe de 8 à 20, durée 3h, 8€ par personne

Des conférences proposées par la fédération ont été retenues :

- Consommer malin
- Budget familial
- L'équilibre alimentaire
- La parentalité

Question posée à Linda Guilloux : nous préciser l'organisation et le coût des conférences, ainsi que les dates disponibles, si possible un mardi ou un jeudi soir.

Réponse : Vous avez la possibilité d'organiser des soirées thématiques grâce au service "Vie quotidienne des familles et défense des consommateurs" de Familles Rurales. Vous trouverez en pièce jointe le tract présentant le service et la liste des thèmes envisageables. Pour chaque intervention, le service demande une participation aux frais de 35 euros. Ces soirées sont animées par Justine RICHARD, conseillère en économie sociale et familiale. "Consommer malin": dates disponibles: jeudi 4, mardi 9, jeudi 11, mardi 16, mardi 23, jeudi 25, mardi 30 mars en soirée, "Equilibre alimentaire": dates disponibles: mardi 19 et jeudi 21 octobre en soirée. Nous avons observé qu'il est souvent plus facile de mobiliser les familles les mardis soirs, tout dépendra de la disponibilité de vos salles. Merci de nous tenir informé au plus vite des dates retenues.

L'entrée à une conférence devrait logiquement être gratuite, mais elle pourrait être payante en fonction des conditions de la Fédération (adhérent 2€, non adhérent 4€ ?).

Marie-France, Sabrina et Roseline devaient participer à une formation à Bazouges le jeudi 4 février de 20h à 22h30 sur les thèmes suivants :

- Réfléchir sur le sens de l'engagement associatif aujourd'hui
- Réfléchir au projet associatif
- Identifier les freins à l'accueil de nouveaux bénévoles

mais cette réunion a été décalée à une date ultérieure en raison de l'arrêt maladie de Sophie Chanteau, co-animatrice de la soirée avec Linda Guilloux.

Calendrier 2010

date	activité	Commentaire
Mardi 2 mars de 20h à 22h30	rencontre à Bazouges	Participant : Marie-France et Roseline Sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la participation des bénévoles en réfléchissant au recrutement, au parcours d'intégration et de fidélisation - Définir des objectifs et des actions à réaliser pendant l'accueil de loisirs de juillet et / ou pendant les autres actions de l'association
Vendredi 5 mars à 20h30	Préparation de la « chasse aux œufs », du « troc de plantes » et de la conférence.	Chacune pourra apporter un modèle pour réaliser un petit panier en forme de poule qui servira ensuite à ramasser les œufs. Récupérer des bouteilles en plastique (1.5l ou 2l), des plumes, de la paille. Prévoir le matériel : papier canson, raphia, bolduc, craie grasse, crayons de couleur ou feutres, scotch (double face ?), pistolet à colle. Voir Formation IPS (Initiation aux Premiers Secours). Préparer le « questionnaire activité »
	Affiche « Troc de plantes » et « consommer malin »	Conférence gratuite ? pas d'inscription
Samedi 13 mars de 9h à 12h	Troc de plantes	Profiter de cette activité pour enregistrer les adhésions
Mardi 16 mars à 20h	Conférence « consommer malin »	
	Affiche « chasse aux œufs »	Inscriptions 2 € par enfant
Mercredi 7 avril de 15h30 à 17h(30)	Chasse aux œufs	Fabrication d'un panier et ramassage des œufs derrière le stade. Il faudra cacher les œufs pendant le déroulement de l'atelier
Vendredi 30 avril à 20h30	Préparation de l'atelier cuisine	Choix des recettes démonstration
	Affiche « atelier cuisine »	Inscriptions 3 à 5 € par personne limité à 12-15 personnes
Samedi 15 mai de 10h à 12h	Atelier cuisine autour de la fraise	A la salle polyvalente. L'association fournit les ingrédients Réserver les fraises chez Godefroy Proposer plusieurs recettes Acheter des verrines Chacun vient avec son matériel : préciser la liste à l'inscription
Vendredi 10 septembre à 20h30	Préparation de la randonnée pédestre, de l'atelier cuisine et de la conférence	Parcours sur les chemins vers la Lande et la Sansonnière, de moins de 2 heures Prévoir un parking

	Affiche « randonnée pédestre »	Gratuit – pas d’inscription Les participants devront prévoir un goûter à partager en fin de parcours et penser aux chaussures de marche et aux casquettes
Dimanche 19 septembre à 15h	Randonnée pédestre	
	Affiche « atelier cuisine »	Inscriptions 3 à 5 € par personne limité à 12-15 personnes
Samedi 2 octobre de 10h à 12h	Atelier cuisine « la semaine du goût »	A la salle polyvalente. L’association fournit les ingrédients Proposer plusieurs recettes Chacun vient avec son matériel : préciser la liste à l’inscription
	Affiche « l’équilibre alimentaire »	Conférence gratuite ? pas d’inscription
Mardi 19 octobre à 20h	Conférence « l’équilibre alimentaire »	Gratuit ? pas d’inscription
Vendredi 13 novembre à 20h30	Préparation des 2 ateliers décoration de Noël et de l’atelier cuisine	Définir le calendrier des activités de l’année 2011, pour la publication dans le bulletin communal
	Affiche « ateliers de Noël »	Inscriptions Tarifs
Mardi 23 novembre à 20h	Atelier décoration de Noël enfants	Activité où les enfants seront aidés de leurs parents Proposer un patron pour un calendrier de l’avent
Mardi 30 novembre à 20h	Atelier décoration de Noël adultes	Prévoir l’accueil d’enfants : jeux de société
Samedi 4 décembre de 10h à 12h	Atelier cuisine « Noël »	A la salle polyvalente. L’association fournit les ingrédients Proposer plusieurs recettes Chacun vient avec son matériel : préciser la liste à l’inscription
Date à définir début 2011	Assemblée générale	Travailler sur le sujet pour que cette réunion attire un maximum de familles, en organisant une activité le même jour. Carte d’adhésion

Salle polyvalente

Pour l’utilisation de la salle, nous avons un contrat de location dont le forfait annuel est de 53,47 €.

La salle polyvalente a été réservée pour les dates suivantes :

- Vendredi 5 mars à 20h30 – salle club – réunion
- Mardi 16 mars à 20h – grande salle – conférence
- Mercredi 7 avril à 15h30 – salle club – activité enfants
- Vendredi 30 avril à 20h30 – salle club – réunion

- Samedi 15 mai à 10h – cuisine salle – atelier cuisine
- Vendredi 10 septembre à 20h30 – salle club – réunion
- Samedi 2 octobre à 10h – cuisine salle – atelier cuisine
- Mardi 19 octobre à 20h – grande salle – conférence
- Vendredi 13 novembre à 20h30 – salle club – réunion
- Mardi 23 novembre à 20h – grande salle – conférence
- Mardi 30 novembre à 20h – grande salle – conférence
- Samedi 4 décembre à 10h – cuisine salle – atelier cuisine

Soirée des Présidents

J'ai participé à la « soirée des présidents », le mardi 2 février, où nous avons travaillé par groupes de 8-9 associations sur un questionnaire dont le thème était « dynamique locale et fédérale, quelle complémentarité ? ». Les questions étaient les suivantes :

- Dans vos projets ou activités de 2009, avez-vous sollicité l'aide de la fédération ? Pourquoi ? Si oui, avez-vous été globalement satisfait du soutien de la fédération ?
- Selon vous, quelles sont les difficultés qui freinent le développement des associations locales ?
- Pour chacune de ces difficultés, quelle aide peut apporter la fédération ?
- Sur les missions couvertes par la fédération, quel est votre niveau de satisfaction ?
 - o Accompagnement par le chargé de mission
 - o Relais d'informations statutaires, légales
 - o Fourniture d'outils, supports techniques
 - o Lettre aux responsables
 - o Accompagnement accueil de loisirs
 - o Service employeur
 - o Formation des bénévoles
 - o Présence administrateurs fédéraux
- Quelles sont les actions que vous souhaitez (ou attendez) de la part de la fédération ?
- Selon vous quelles sont les implications possibles d'une association locale (un ou plusieurs membres) à l'échelon de la fédération départementale ?
- Selon vous, comment les associations locales peuvent participer au financement de temps salarial mis à leur disposition ?
- Quels sont les dispositifs qui pourraient permettre de financer l'appui fédéral ?

Nous y avons parlé du coût de l'adhésion et du fait que les adhérents potentiels ne perçoivent pas l'impact en dehors de l'association locale. Deux associations sarthoises ont fait un gros travail auprès des commerçants de leur secteur et elles ont obtenu des réductions dans une quarantaine de magasins chacune : leurs adhérents y voient tout de suite un avantage très important. La fédération propose également des modèles de lettre pour relancer les anciens adhérents qui n'auraient pas renouvelé leur adhésion en insistant sur le rôle de Familles Rurales dans la défense des droits des consommateurs et de la famille.

Le grand nombre d'associations sur la commune a souvent été évoqué, non pas qu'il faille le regretter, mais il semble qu'il soit ainsi plus difficile de trouver de nouvelles activités qui plaisent :

nous devons être sensible à l'activité « à la mode ». La fédération serait susceptible de faire le relais pour faire connaître les activités qui marchent ailleurs et leur organisation. On a évoqué les « ateliers mémoires » qui peuvent être organisés en partenariat avec la MSA.

Des malles de matériel peuvent être louées à la fédération, mais la liste ne nous a pas été communiquée. La plus utilisée semble être une malle de maquillage, mais elle est devenue de plus en plus incomplète et elle ne peut plus être utilisée aujourd'hui.

La fédération peut sans doute nous apporter beaucoup mais il semble un peu difficile de savoir quoi : il ne faut pas hésiter à poser des questions.

L'assemblée générale départementale aura lieu le mardi 27 avril à Yvré l'évêque à 17h. Elle sera précédée par un débat sur la « bienveillance » avec le réseau des voisins et les relais bénévoles.